



aussi sur : www.lesamisdebousval.be

Mensuel du Cercle
socio-culturel

2017
01



Voici revenu le temps des vœux !

Nous nous conformons à la tradition et nous vous souhaitons de tout cœur une excellente nouvelle année !

Voilà des mots qu'il est bien facile d'écrire mais nous voulons aussi contribuer concrètement à faire de 2017 une bonne année.

En collaboration avec la Bousvaloise et les nombreuses autres associations du village, nous vous offrirons des activités festives, sportives, artistiques.

S'adressant à tous les Bousvaliens, à ceux « de souche » comme aux « nouveaux », ce mensuel continuera à vous fournir des informations, à mieux vous faire connaître notre histoire et notre patrimoine bâti et naturel ; il vous proposera aussi des réflexions et participera à la transmission de l'« histoire orale », histoire « précieuse », celle que connaissent nos anciens.

Nous sollicitons vos avis, vos articles ou idées d'articles (nos rédacteurs sont à votre disposition !) ; écrivez-nous à adbousval@gmail.com

POL

Sécurité

Les voisins veillent...



Voilà un panneau bien visible dans certaines rues de Bousval.

Ces panneaux signalent les quartiers couverts par un Partenariat local de prévention (PLP).

Celui-ci a pour objectif « *d'accroître le sentiment de sécurité général du citoyen, de favoriser le contrôle social et de propager l'importance de la prévention* ».

Chaque PLP couvre un territoire bien délimité.

A Bousval, il en existe 4 : lotissement du Pont Spilet, Point du Jour, Domaine de La Motte, nord et sud.

Le PLP du Pont Spilet a été créé le premier, en 2004, après 40 cambriolages/tentatives de cambriolage en deux mois. Ensuite, de nombreux vols ont justifié la création des 2 PLP du Domaine de La Motte et, enfin, celui du Point du Jour, quartier dense mais isolé.

8 autres PLP fonctionnent dans la zone de police Nivelles-Genappe et ont déjà démontré leur efficacité

La zone de police soutient la création de PLP dans son secteur d'intervention. Gérard Couronné, bourgmestre, et Pascal Neyman, chef de corps de notre zone, en sont de chauds partisans.

Notre commissaire divisionnaire n'est pas un homme de bureau ! Sa présence sur le terrain et son écoute des citoyens lui donnent une bonne connaissance des spécificités de chaque village. « *Concrètement, si des agissements suspects sont observés dans un quartier, l'information est relayée par un des coordinateurs* »

de ce quartier qui est lui-même en contact régulier avec son agent de quartier. Si nécessaire, cette information est aussi directement diffusée au sein du quartier. Les riverains sont ainsi tenus au courant des éventuels agissements suspects qui ont été constatés et n'hésiteront pas, en cas de doute, à contacter le 101. Ces échanges d'informations entre voisins/coordonateurs et agents de quartier permettent en effet de susciter un sentiment de sécurité grâce au contrôle social» indique-t-on à la zone de police.

Il n'est pas question de se substituer à la Police ni d'organiser des rondes et encore moins des milices citoyennes.

Chacun conserve son rôle.

Les habitants se choisissent un ou des représentant(s), le(s) coordinateur(s), qui accepte(nt) de recueillir les observations/constatations des voisins et de les transmettre à la police locale. Dans l'autre sens, si la police détecte un agissement suspect important dans un quartier disposant d'un PLP, elle transmet l'information nécessaire à un coordinateur qui lui-même la rediffusera vers les habitants de son quartier.

Lors d'une réunion trimestrielle, le bourgmestre, les responsables de la police et les coordinateurs des PLP font ensemble le point sur les problèmes rencontrés et échangent leurs idées afin d'améliorer l'efficacité du système. Notons que le PLP est sensible à la question de la protection de la vie privée, constamment au centre des discussions, ainsi qu'à celle de la délation.

C'est donc par la collaboration et le dialogue entre citoyens, partenaires locaux de prévention et services de police que le sentiment de sécurité pourra renaître dans nos quartiers.

Les agents de quartier peuvent utilement vous renseigner si vous envisagez un PLP.

<http://www.votrepolice.be/lesagentsdequartier>

Une nouvelle bière « de chez nous »

Une bière de Noël baptisée « Dom Placide »

Dom Placide, voilà un nom bien connu à Bousval ! Il a donné son titre au roman d'Eugène Van Bommel dont l'action se situe en grande partie dans notre village ; la drève du même nom se situe dans le domaine de La Motte qui abrita jadis un château remarquable.

Dom Placide fut le dernier moine de l'abbaye de Villers-la-Ville, fermée par les révolutionnaires français en 1796.

Délaissée pendant longtemps, l'abbaye suscite maintenant un grand intérêt.

En particulier, « La Confrérie des Hostieux Moines de l'Abbaye de Villers » (hostieux.org) a voulu y

réintroduire une brasserie ; dans ce but, ses membres ont restauré le bâtiment dit « la buanderie » situé à côté de l'ancien moulin abbatial, un temps devenu « L'Hôtel des ruines ».

Ils viennent donc de produire une bière de Noël nommée « Dom Placide ».

La « bière de Noël », est bien une tradition rurale ; en effet, le début de l'hiver était une période creuse pour les travaux agricoles ; toutes les grandes fermes produisaient blé, orge, houblon, épeautre, produits nécessaires à la fabrication de la bière, et leurs ouvriers étaient donc occupés à la brasserie et produisaient leur « bière de Noël ».



Celle des Hostieux moines a été brassée au fourquet, outil traditionnel du brasseur. Ainsi, pendant plusieurs heures, pas moins de 10 bénévoles ont mélangé l'eau et les matières premières destinées à devenir ce breuvage apprécié des connaisseurs.

Le premier brassin a donné 1.343 bouteilles (0,75 l) d'une bière brune titrant 8,5 %, en vente à la boutique de l'abbaye (5 €).

Photos : <https://goo.gl/photos/LShCzdGktLqYjRQx7>

Activités et manifestations

Janvier

- 8 **Dimanche ludique** 14-17 h 30
Ecole communale - 0477 97 11 50
- 10 **Réunion des Amis de Bousval**
20 h, salle de Bézipont
- 13 → **Campagne des Iles de Paix**
- 15 Van Durme 067 780 858 0497 423 979
- 15 **Sortie des vieux tracteurs**
10 h Bousval centre
Org. : Les Vîs Cinsîs de Bousvau
- 19 **Table de jardinage**
Suspendue - reprise en mars
M. Lemoine 010 61 20 92

Février

- 5 **Goûter crêpes de la Chandeleur**
16 h - Salle de Bézipont
Org. : Comité Saint-Barthélemy
- 12 **Dimanche ludique** 14-17 h 30
- 19 **Table de jardinage**
Suspendue - reprise en mars
- 25 → **Kermesse aux boudins** - Balle Pelote
- 27 Salle de Loupoigne, rés. : 010 616 121
ou 0497 48 15 47 et 0477 41 80 80